



MONTREUIL RECRUTE DES professionnels.elles petite enfance

- **ÉDUCATEURS.TRICES
DE JEUNES ENFANTS**
- **CUISINIERS.IÈRES • MÉDECINS**
- **PSYCHOLOGUES**
- **ADJOINTS D'ANIMATION**
- **AUXILIAIRES
DE PUÉRICULTURE**

NOTRE ENGAGEMENT



Une politique
petite enfance
dynamique



Une évolution
de carrière
facilitée



Un cadre
de travail
de qualité

Adresser votre candidature,
lettre de motivation et CV à :

M. Patrice Bessac
Maire de Montreuil
Hôtel de ville
93 105 Montreuil Cedex

ou en ligne sur www.montreuil.fr

Renseignements complémentaires :

Service emploi compétences (01 48 70 64 10)
ou direction petite enfance (01 48 70 68 01)



VOTRE PROFIL

Vous êtes un.e professionnel.elle de la petite enfance ou souhaitez le devenir

Vous êtes **dynamique** et appréciez le **travail en équipe**.
Vous avez des **idées** et aimez vous investir dans le cadre de **projets innovants** liés à la petite enfance.

Alors vous disposez des principales qualités pour participer activement au développement de la politique petite enfance de la ville de Montreuil.

Dès à présent, débutez ou faites évoluer votre carrière en choisissant Montreuil, la ville aux couleurs de la petite enfance.

DYNAMIQUE

**À
L'ÉCOUTE**

PROFESSIONNEL



UNE POLITIQUE PETITE ENFANCE DYNAMIQUE

La prise en compte des besoins des enfants et de leurs parents :

LA DIVERSITÉ DES MODES D'ACCUEIL MUNICIPAUX

- 10 structures municipales (446 places).
- Des capacités d'accueil allant de 15 à 88 berceaux.
- Des équipements petite enfance rénovés.
- 3 lieux accueils enfants parents
- 3 relais petite enfance

UN RESEAU DE PARTENAIRES

- Avec les équipes spécialisées médico-sociales (Protection maternelle et infantile, Centre d'action médico-sociale précoce....)
- Avec les acteurs de la vie culturelle (résidences artistiques, interventions de plasticiens, bibliothèque, éveil musical et corporel....).
- Avec les écoles maternelles.

Que sont les relais petite enfance à Montreuil ?

- Des lieux d'aide et d'informations aux parents pour l'accès aux différents modes d'accueil, à l'emploi d'une assistant.te maternel.le agréée.
- Des lieux de rencontres, d'informations, d'animation pour les assistants.tes maternels.lles agréées, les gardes d'enfants à domicile et les enfants qui leur sont confiés.
- Des lieux de soutien à la parentalité.



UN CADRE DE TRAVAIL DE QUALITÉ

Un projet éducatif concerté avec des valeurs fondatrices :

- La bienveillance
- Le respect
- Le partage et la cohésion
- Des projets d'accueil individualisé pour les enfants à besoins particuliers et pour les familles inscrites dans une démarche d'insertion

Une organisation consolidée

- Une direction centrale petite enfance qui coordonne les actions des relais petite enfance et des établissements d'accueil du jeune enfant et des laep
- Un service des modes d'accueil au plus près des préoccupations de terrain
- Une cuisine sur place assurée par des cuisinier.ère.s qualifié.e.s
- Des réunions d'équipe dans les crèches et les multi-accueils.

Un encadrement renforcé

- Pour un établissement multi-accueil de 20 places : 4 auxiliaires de puériculture et 1 éducatrice de jeunes enfants et un.e directeur.trice
- Une équipe de soutien de 14 agents pouvant assurer des remplacements dans toutes les structures municipales
- Des équipes pluridisciplinaires sur sites: puériculteur.trice.s, éducateur.trice.s de jeunes enfants, psychologues, médecins, auxiliaires de puériculture, agent.e.s techniques et adjoint.e.s d'animation



DES CONDITIONS D'EMPLOI ATTRACTIVES POUR TOUS

Montreuil facilite votre intégration :

VOUS ÊTES ADMIS.ES DANS UNE ÉCOLE PRÉPARANT AU DIPLÔME D'AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE OU D'ÉDUCATEUR.TRICE DE JEUNES ENFANTS, VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER :

→ D'un contrat d'apprentissage avec la prise en charge de vos frais de scolarité.

Montreuil facilite votre évolution de carrière :

PLAN SPÉCIFIQUE DE FORMATION CONTINUE INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE DE QUALITÉ :

Formations à la sécurité incendie, aux bonnes pratiques, aux gestes, postures et maternage...

DES JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

À THÈME :

« Handicaps et difficultés de comportement du très jeune enfant », « L'approche artistique...même dans l'univers du tout-petit ? »

DES MOBILITÉS INTERNES FAVORISÉES

LE DÉROULEMENT DE CARRIÈRE

- Mise en stage et titularisation après réussite au concours de la fonction publique territoriale
- Avantages liés à la titularisation dans la fonction publique territoriale (sécurité professionnelle, garantie de déroulement de carrière, facilitation des mobilités géographiques et professionnelles).
- Pour les contractuels.les, possibilité d'être recruté(e) sur un contrat de 3 ans renouvelable une fois puis en CDI

SALAIRE ET INDEMNITÉS COMPLÉMENTAIRES

- Indemnité de résidence
 - Supplément familial (selon situation)
 - Prime annuelle (versée en 2 fois)
 - Régime indemnitaire mensuel et rémunérations différenciées selon l'expérience du (de la) candidat.e
- 5 ans ou 10 ans (1 564 € net hors prime annuelle en début de carrière pour un(e) contractuel.le).

AUTRES AVANTAGES

- Comité des oeuvres sociales
- Indemnité restauration collective-Titres restaurants d'une valeur faciale de 7€ pris en charge à 50 % par l'employeur.
- Participation de l'employeur à l'abonnement en transport en commun ou versement d'un forfait mobilité durable.
- Participation de l'employeur à une mutuelle labellisée (de 20 € à 40 €/mois en fonction des revenus, majorés si enfants à charge)
- Participation de l'employeur à la prévoyance
- Un temps de travail adapté